



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériel médico-chirurgical

Question écrite n° 24598

Texte de la question

M. André Labarrère attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'annonce faite par la société Smith and Nephew de fermer prochainement son unité de fabrication de prothèses médicales d'Orthez. Cette nouvelle jette la consternation dans cette ville signifiant, si la fermeture se réalise, la perte brutale de cent vingt emplois et la disparition de l'un des fleurons départementaux de la haute technologie, implanté pour venir compenser le désengagement d'ELF dans le bassin de Lacq. Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle concerne une usine performante dont la productivité était reconnue au sein du groupe, entreprise passée aux trente-cinq heures de manière offensive. Il lui demande quelle mesure il compte prendre pour sauver cette entreprise et ces emplois.

Texte de la réponse

L'usine d'Orthez, construite en 1982 par Sanofi pour compenser le désengagement progressif d'Elf, fabrique du matériel médical pour le marché de l'orthopédie. Elle a été depuis reprise par le groupe anglais Smith and Nephew. Le marché de l'orthopédie est actuellement stagnant en Europe et aux Etats-Unis. C'est un secteur sur lequel les plus grands intervenants sont des groupes de dimension mondiale. Ceux-ci ont procédé ces dernières années à des opérations de rapprochement et de restructuration industrielle, accentuant encore la dimension concurrentielle du secteur. Dès l'annonce du projet de fermeture du site d'Orthez, les élus et les salariés ont appelé l'attention du secrétaire d'Etat à l'industrie, qui a interpellé le groupe Smith and Nephew. Une réunion s'est tenue à son cabinet avec la direction du groupe, au cours de laquelle il a été rappelé son grand attachement à ce que toutes mesures soient prises qui permettent de trouver une solution de poursuite de l'activité industrielle. Les organisations syndicales ont également été reçues, et les élus ont été tenus informés de ces discussions. Ce dossier est attentivement suivi par le secrétariat d'Etat à l'industrie afin que le groupe Smith and Nephew s'inscrive dans une logique de préservation de l'emploi industriel sur le site d'Orthez.

Données clés

Auteur : [M. André Labarrère](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24598

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 565

Réponse publiée le : 15 mars 1999, page 1599